Burkina Faso : les nouveaux acteurs entre doute et espoir

Au Burkina Faso, un nombre croissant de producteur·ices et d'entrepreneur·euses cherchent à s'insérer dans des filières plus rémunératrices qui prônent des relations commerciales justes et transparentes entre les parties prenantes de la production et de la consommation. À l'instar de la Coopake *(voir pages précédentes)*, plus de 63 500 professionnel·les profitent déjà des avantages du commerce équitable, mais les nouvelles structures souhaitant rejoindre ces filières se heurtent à l'obstacle majeur de l'insécurité qui sévit dans le pays.

La certification en commerce équitable est un gage de crédibilité et de confiance, assurant que les produits ont été élaborés dans des conditions respectueuses des droits humains et de l'environnement, tout en étant achetés à des conditions garantissant des revenus dignes et stables. Cependant, au Burkina Faso, accéder aux marchés du commerce équitable et satisfaire aux exigences de la certification constituent un défi de taille, rendu encore plus complexe par les conflits actuels. Fairtrade International (FI) a en effet suspendu en juin 2022 le processus de certification de nouveaux opérateurs au Burkina Faso tant que les conditions de sécurité et de stabilité ne seront pas rétablies.

L'impossibilité de mener des audits de nouvelle certification prive ainsi les producteur·ices d'un accès aux marchés internationaux les plus rémunérateurs. "Nous avons des opportunités de vendre nos mangues séchées à un client sous le label FI mais nous perdons ces marchés faute de certification. C'est vraiment frustrant pour nous. Je ne comprends pas pourquoi les anciens opérateurs continuent d'être audités pour renouvellement, sans que de nouveaux puissent postuler. Je demande à la Plateforme nationale du CE du Burkina (PNCE-B) de nous aider" déplore Daouda Sawadogo, responsable de coopérative, venu prendre part aux Journées nationales du commerce équitable de novembre 2024.

Des coûts élevés et un processus administratif complexe

Outre la sécurité, l'autre défi auquel sont confrontés les acteurs locaux est le coût élevé des processus de certification. Pour obtenir la certification Fairtrade, Fair For Life ou d'autres labels comparables, les productrices et producteurs doivent se soumettre à des audits rigoureux, des contrôles de qualité et des formations payantes. Ces frais, souvent prohibitifs pour les petites coopératives ou les nouveaux entrepreneur·euses, représentent un obstacle majeur à l'inclusion des acteurs les plus vulnérables dans la chaîne de valeur du commerce équitable. "Ces coûts sont bien trop élevés pour une coopérative comme la nôtre. Nous avons un petit nombre de membres et des ressources limitées, ce qui rend l'obtention de la certification presque impossible sans un soutien extérieur", explique la présidente d'une coopérative de femmes tisseuses de pagne à base du coton à Bobo-Dioulasso.

De plus, les coûts de certification ne se limitent pas aux frais directement liés à l'obtention du label. La mise en conformité représente une charge tout aussi importante, exigeant souvent une montée en compétences des organisations paysannes sur des aspects tels que la gouvernance, la formalisation de la comptabilité ou la mise en place de systèmes d'information robustes.

Le besoin de sensibilisation et de compétences locales

L'autre obstacle majeur est le manque de connaissances du commerce équitable. De nombreuses coopératives et associations de producteur·ices ignorent les avantages de cette certification ou ne comprennent pas les critères spécifiques à remplir. "Il y a un besoin urgent de former davantage d'acteurs locaux sur les normes du commerce équitable. Beaucoup d'entre eux n'ont pas les connaissances nécessaires pour se conformer aux critères de certification, ce qui limite leur capacité à s'engager dans ce marché", souligne Jean-Baptiste Ouédraogo, consultant en développement rural au Burkina Faso.

Le processus d'audit et de validation de la certification est un autre facteur limitant. En raison de la complexité des exigences, des retards dans les inspections et des longues démarches administratives, de nombreux acteurs locaux abandonnent avant même de commencer. Le délai entre le début de la demande de certification et l'obtention du label peut durer plusieurs mois, alors que les organisations ont besoin de résultats rapides.

> "BEAUCOUP D'ACTEURS LOCAUX N'ONT PAS ENCORE LES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES POUR SE CONFORMER AUX CRITÈRES DE CERTIFICATION DU COMMERCE ÉQUITABLE, CE QUI LIMITE LEUR CAPACITÉ À S'ENGAGER SUR LE MARCHÉ."

Des coopératives dé-certifiées après des investissements importants

Une autre difficulté majeure rencontrée par certaines coopératives est que des producteur·ices ayant investi pour obtenir la certification équitable décident de la suspendre ou de l'abandonner faute de marchés suffisants pour leurs produits. Ces producteurs et productrices, qui ont payé des coûts élevés pour la certification, se retrouvent sans suffisamment de marchés aux avantages du

La plateforme nationale de commerce équitable du Burkina Faso (PNCE-B) a organisé en novembre 2024 ses journées nationales du commerce équitable sous le thème : "Le commerce équitable face aux défis de l'insécurité et des effets du changement climatique au Burkina Faso", attirant plus de 1000 personnes.

PNCE-B

commerce équitable, ce qui met en péril leur activité économique. "Ma coopérative fruitière, après deux années de vie avec le certificat Fairtrade, n'a pas pu obtenir suffisamment de vente équitable pour nos noix de cajou et amandes de karité. Nous avons décidé de ne plus renouveler le certificat, car nous vendons finalement sur le marché conventionnel malgré notre certificat" confie un responsable de la SOCOPROF.

L'accompagnement de la PNCE-B : un soutien crucial pour la certification

Face à ces défis, la Plateforme nationale du commerce équitable du Burkina Faso joue un rôle clé dans l'accompagnement des producteur·ices et des nouveaux acteurs pour surmonter ces obstacles. "Nous comprenons les difficultés. C'est pourquoi nous avons mis en place un programme d'accompagnement qui inclut des sessions de formation sur les standards du commerce équitable, l'assistance pour la préparation des audits, ainsi que des partenariats avec des organismes internationaux pour alléger les coûts", détaille Eugène Millogo, secrétaire exécutif de la PNCE-B. La plateforme travaille également en étroite collaboration avec des acteurs européens pour favoriser les échanges commerciaux tout en facilitant l'accès à des financements auprès de partenaires techniques et financiers pour les producteur·ices souhaitant obtenir la certification : cela a fonctionné pour de la production hors sol, la production de beurre de karité, de soumbala et la production de miel.

Car les exigences de certification peuvent également se révéler être un puissant levier d'amélioration de leur structuration et de leurs performances globales. Cela met en lumière la nécessité d'un plaidoyer en faveur de politiques publiques adaptées et de dispositifs ciblés de la part des bailleurs institutionnels, afin de pouvoir accompagner efficacement les organisations dans leur démarche de mise en conformité.

Une vision pour l'avenir

Il est impératif que les acteurs publics, privés et institutionnels travaillent ensemble pour lever ces obstacles et transformer les exigences de certification en opportunités de développement durable pour les productrices et producteurs. Il est également crucial de dynamiser les débouchés des produits issus du commerce équitable en renforçant les études d'impact sur les organisations qui accèdent à ces marchés et en documentant les transformations positives que cela peut induire. Car malgré ces obstacles, il existe une forte volonté des producteur·ices et des entrepreneur·euses burkinabè de surmonter les difficultés et de participer activement au commerce équitable. ■

Issaka Sommandé

Président de la Plateforme Nationale du Commerce Équitable du Burkina Faso (PNCE-B)
issakanet@yahoo.fr

Certifications en zones de conflit et accès aux marchés : le positionnement de Fairtrade International

Fairtrade a momentanément suspendu l'entrée de nouvelles coopératives dans son processus de certification au Burkina Faso du fait, initialement, de la crise du COVID, et ensuite de son classement dans la catégorie à risques. Flocert, l'organe de certification, ne prend pas le risque d'envoyer ses agents et attend que le statut de risque du pays change. En attendant, Flocert organise les audits à distance pour les organisations déjà certifiées. Ces dernières continuent de bénéficier gratuitement de l'encadrement de Fairtrade par ses agents basés en Côte d'Ivoire. Le commerce équitable promeut les relations commerciales de long terme. Bien que les volumes Fairtrade augmentent régulièrement, un constat est que les partenaires commerciaux privilégient l'augmentation des volumes certifiés avec les organisations de producteur·ices avec lesquelles ils ont bâti une relation de confiance sur le temps. La résilience, la persévérance et la patience des organisations de producteur·ices apparaissent donc être des facteurs déterminants pour l'obtention des premiers volumes et leur accroissement avec le temps. Fairtrade appuie par ailleurs les coopératives dans leur recherche de partenaires commerciaux et à travers différents projets.

Elvis Core Sery, responsable Fairtrade Afrique de l'Ouest - Politiques et Plaidoyer.